

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 4 MAI 2017**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la décision : 14
Date de la convocation : 25 avril 2017
Date d'affichage : 25 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le 4 mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Présents : Mmes et MM. WINTERHOLER Maurice, Eric SOENEN, Béatrice TESTUD, Hubert SCHNEBELEN, Sandra COLOMBO, Jocelyne SOURD, Marc WILLEMANN, Marie-Thérèse WELKER, Emmanuelle RUFF, Nicole SELLITTO.

Excusés : M. Eugène SCHNEBELEN qui a donné procuration à Mme Béatrice TESTUD.

Mme Nadia REINOLD qui a donné procuration à Mme Jocelyne SOURD

M. Rémi TSCHIRHART qui a donné procuration à M. Christophe KIPPELEN.

Objet de la délibération : Attribution des subventions 2017.

M. le maire soumet au vote du conseil municipal l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2017.

Il rappelle que les associations ont l'obligation de fournir, à la commune, les comptes et bilans de chaque exercice et que la réglementation exige désormais la production du numéro SIRET des associations pour que les subventions puissent être payées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide d'accorder les subventions de fonctionnement suivantes aux associations :**

Subventions annuelles :

Association des Œuvres Scolaires	821,00 €
Alsace Ontario	150,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	100,00 €
Amis du Grüsselbach	275,00 €
Association de Gestion du Centre Socio-Culturel Pays de Thann	20 961,00 €
Association de Gestion de la Maison du Village	3 460,00 €
Association Mémoire et Citoyenneté	200,00 €
Banque Alimentaire du Haut-Rhin	60,00 €
Batterie-Fanfare	600,00 €
Bibliobus du Haut-Rhin	60,00 €
Chorale Sainte Cécile	100,00 €
Football-Club de Roderen	1 600,00 €
Huntington Espoir	60,00 €
La ronde des fêtes	479,00 €
Les restaurants du Cœur	60,00 €
Prévention Routière du Haut-Rhin	60,00 €
Société de Gymnastique Espérance de Roderen	1 600,00 €
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	360,00 €
Mobilité mod'emploi	150,00 €

Subventions exceptionnelles :

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme Marie-Thérèse WELKER et M. Eugène SCHNEBELEN, directement concernés n'ayant pas pris part à la décision)

- **décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 600 € au Football-Club de Roderen.**

La dépense est inscrite au compte 6574 du budget primitif 2017.

Roderen, le 5/05/2017
Le Maire :

Christophe KIPPELEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 9/05/2017
et publication ou notification du 9/05/2017